



COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Le quinze avril deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal de Liverdy-en-Brie dûment convoqué, s'est réuni en séance dans la salle municipale sous la présidence de Monsieur Hugues MARCELOT Le Maire.

Présents : M. Hugues MARCELOT, Mme Éléonore DUHAMEL, M. François MORATILLE, Mme Chantal MIR, M. Matthieu DAMERY, Mme Justine BOURSIER, M. Cédric COLLEN, Mme Marie-Claire CAMPAGNA, M. Éric BOBET, Mme Marie-Christine MASSARO, M. Franck ROSE, M. Dominique CAUCHIE, Mme Nicole SOLE, M. Gérard BAILLY.

Absente représentée : Mme Vicky PERUZZO (représentée par M. Hugues MARCELOT).

Absent excusé : NÉANT

M. Matthieu DAMERY est nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte
Dans le cadre des mesures sanitaires la séance est à huis-clos.

LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 25/03/2021 QUI RETRAÇAIT LES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SUR LES AFFAIRES INSCRITES A L'ORDE DU JOUR EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT, A ÉTÉ AFFICHÉ SOUS HUIT JOURS A LA PORTE DE LA MAIRIE.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande :

L'AJOUT DE 2 POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- CESSION DES BUNGALOWS N° 21/2021
- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ENEDIS N° 22/2021

LA MODIFICATION DE LA DELIBÉRATION N°17/2021

- REPRISE DE LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET ASSAINISSEMENT AU BUDGET DE LA COMMUNE

DÉLIBÉRATION 10/2021 : VOTE DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSOR 2020 IDENTIQUE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire indique que le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut par celui qui le remplace. Dans la séance ou le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président, dans ce cas le maire peut, assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote, article L2121-14 du CGCT.